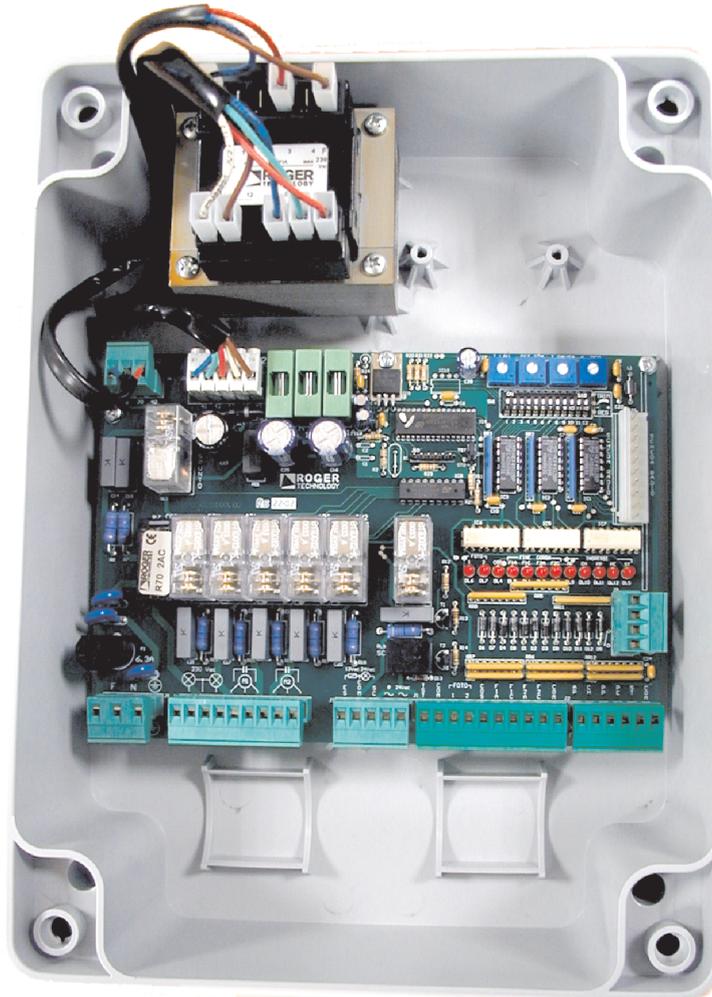


Ets BUISSON

2 Place de la Gare
74150 Rumilly
Tel : 04 50 60 52 61 Fax : 04 50 23 01 57
www.ets-buisson.com info@ets-buisson.com

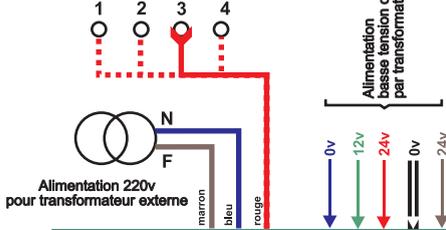


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ARMOIRE DE COMMANDE R70 2AC

Alimentation générale:	230Vac +/- 10% 50Hz
Type de Moteur:	Asynchrone 220v
Nombre de sortie moteur:	2
Puissance maxi par moteur:	400W maxi
Puissance feu orange:	40w 230V maxi
Puissance éclairage de zone:	100w 230V maxi
Puissance voyant de signalisation:	2w 24v maxi
Puissance serrure électrique:	25w 12v maxi
Courant sur la sortie 24v permanente:	300mA maxi
Température de fonctionnement:	-10 +55°C
Réglage du couple des moteurs:	Sur le transformateur (4 positions)
Temps de travail:	Réglable de 2 à 60 secondes (ou 4 à 120s)
Temps avant refermeture auto:	Réglable de 0 à 90 secondes
Réglage du décalage à la fermeture:	réglable de 0 à 20 secondes
Temps d'ouverture partielle:	Réglable de 2 à 60 secondes (ou 4 à 120s)

DESCRIPTIF ARMOIRE DE COMMANDE R70 1AC

Raccordement sur transformateur pour choix puissance moteur.
1= puissance mini (moteur alimenté en 110 V)
4= puissance maxi (moteur alimenté en 200 V)



Potentiomètre de réglage du temps de travail réglable de 2 à 60 secondes si switch 6=OFF réglable de 4 à 120 secondes si switch 6=ON

Potentiomètre de réglage du temps de retard du moteur N°2 à la fermeture, réglable de 0 à 20 secondes.

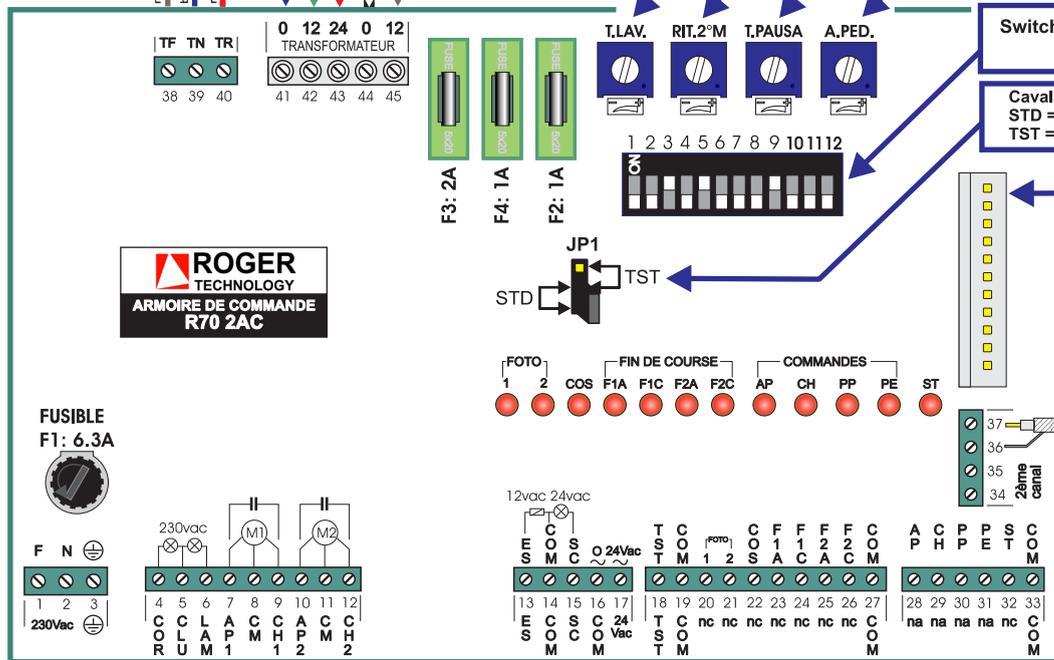
Potentiomètre de réglage du temps de pause avant fermeture (actif uniquement si le switch 1 est sur "ON" = mode automatique), Réglable de 0 à 90 secondes.

Potentiomètre de réglage du temps d'ouverture piéton réglable de 2 à 60 secondes

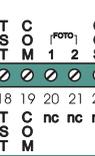
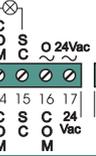
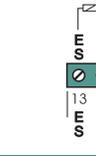
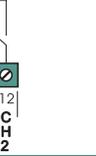
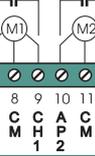
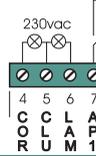
Switchs de programmation (voir page 19)

Cavalière de sélection d'autotest des cellules. STD = Pas d'autotest des cellules TST = Test des cellules (voir page 15)

Brochage pour récepteur radio RX12

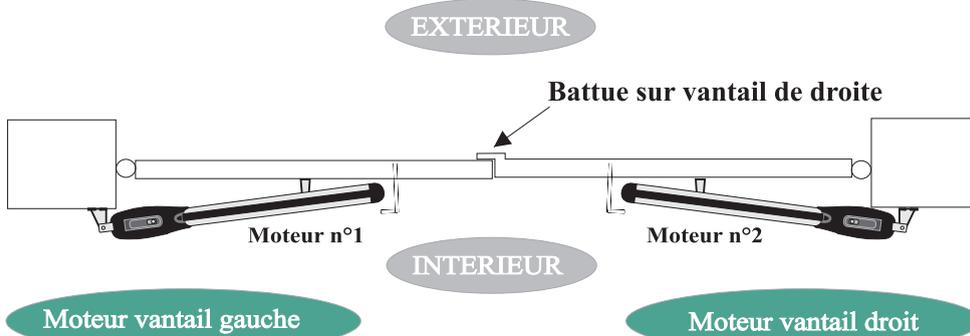


FUSIBLE F1: 6.3A

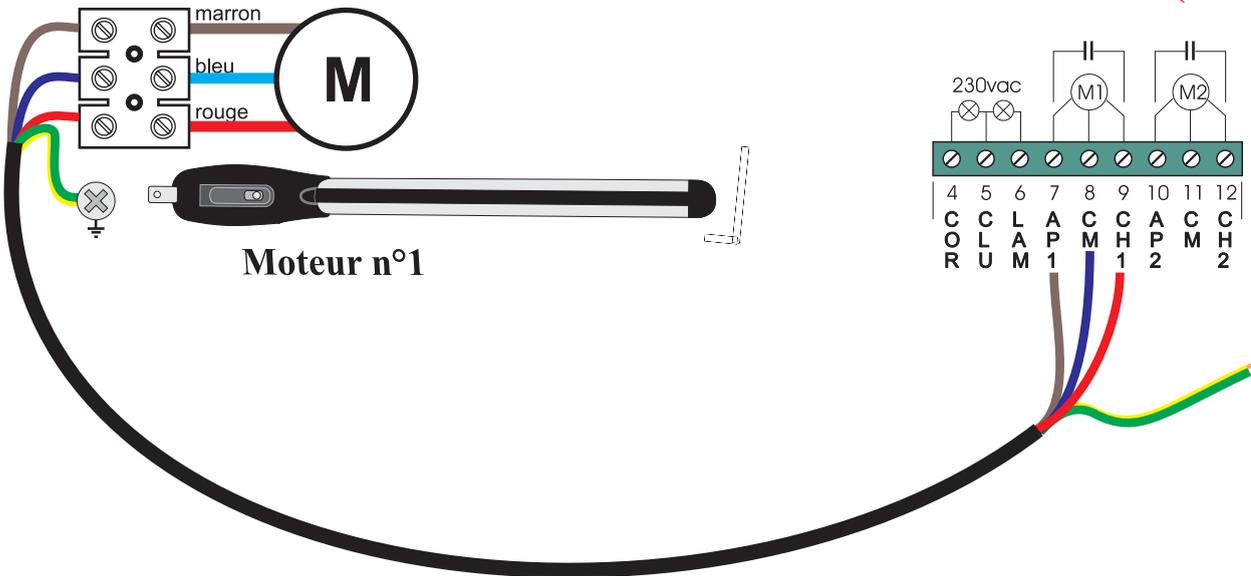


RACCORDEMENT DES MOTEURS

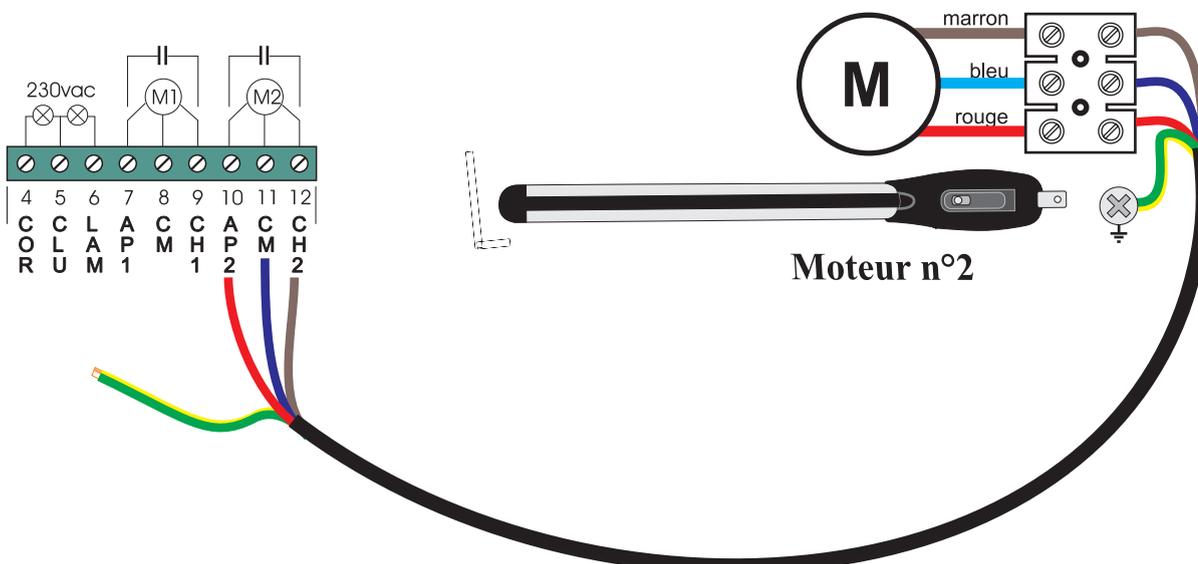
Cas N°1: Si la battue est sur le vantail de droite, celui-ci devra se fermer en premier, donc raccordez le moteur de droite sur la sortie Moteur N°2.



RACCORDEMENT DU MOTEUR N°1 (vantail gauche).

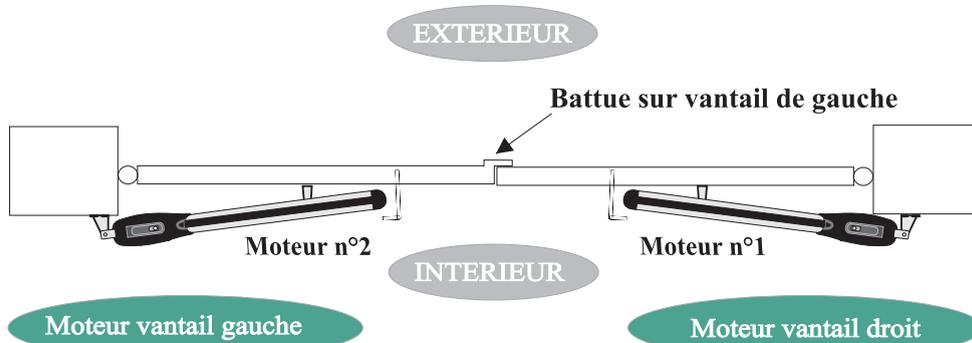


RACCORDEMENT DU MOTEUR N°2 (vantail droit).

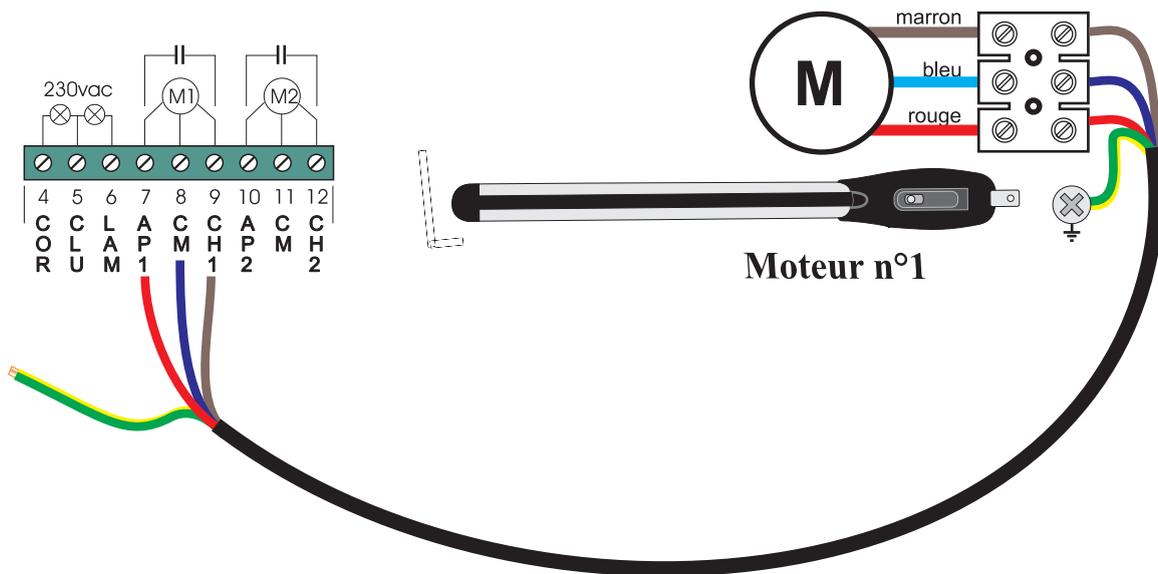


RACCORDEMENT DES MOTEURS

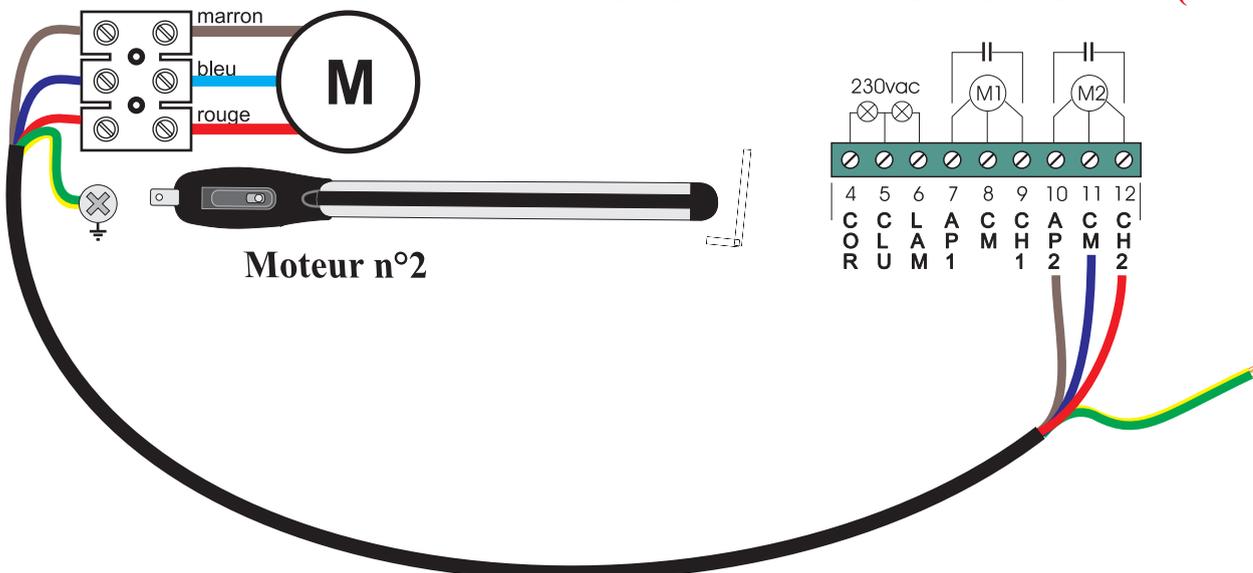
Cas N°2: Si la battue est sur le vantail de gauche, celui-ci devra se fermer en premier, donc raccordez le moteur de gauche sur la sortie Moteur N°2.



RACCORDEMENT DU MOTEUR N°1 (vantail droit).



RACCORDEMENT DU MOTEUR N°2 (vantail gauche).



PONTAGE DES SÉCURITÉS NON UTILISÉES.

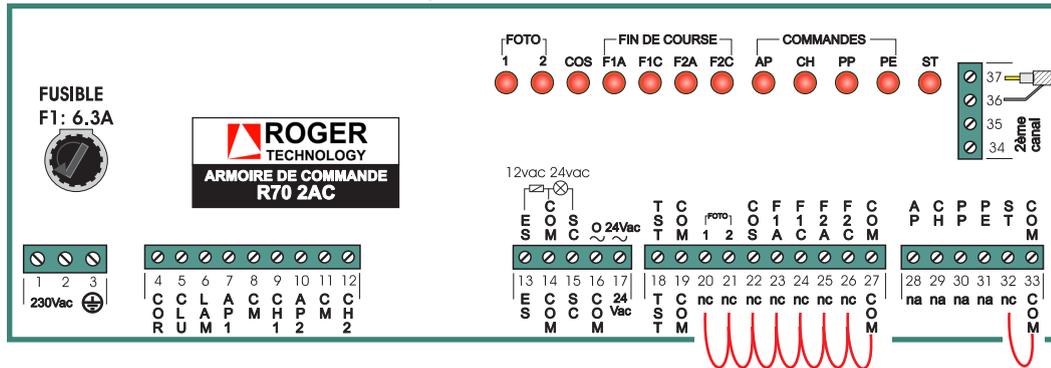


Tout raccordement doit se faire hors tension.



Les contacts de sécurité doivent être en contact sec et de type Normalement Fermé (NF)

Les entrées de sécurité qui ne sont pas utilisées doivent impérativement être reliées à un commun. Si vous n'utilisez ni sécurité ni fin de course, ponter les entrées comme sur le schéma ci-dessous.



NOTA: Tous les communs (COM) sont en continuité (bornes 14, 16, 19, 27 et 33).

Fonctionnement des entrées de sécurité

L'entrée STOP (ST) (bornes COM et 32), est active en permanence.

Si le contact relié sur ces deux bornes est ouvert, l'ouverture et la fermeture du portail sont impossibles.

L'entrée CELLULE 1 (FOTO 1) (bornes COM et 21), est programmable à l'aide des Dip-Switch N°10 et 11.

Si les switch **10 et 11 sont sur OFF**, l'entrée cellule 1 est active **en fermeture et avant l'ouverture**.

Dans ce cas si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre pendant la fermeture, le portail s'arrêtera puis partira en ouverture jusqu'au fin de course.

Si une commande d'ouverture est donnée alors que les cellules sont occultées, l'ouverture sera impossible.

Si le switch **10 est sur ON**, l'entrée cellule 1 est active uniquement **en fermeture** et provoque la réouverture totale.

Si le switch **11 est sur ON**, l'entrée cellule 1 est active uniquement **en fermeture** et provoque **l'arrêt du portail** durant tout le temps où les cellules sont occultées.

Une fois les cellules libérées le portail continuera sa fermeture.

L'entrée CELLULE 2 (FOTO 2) (bornes COM et 20), est programmable à l'aide du switch 12.

Si le switch **12 est sur OFF**, l'entrée cellule 2 est active en fermeture et avant l'ouverture.

Dans ce cas si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre pendant la fermeture, le portail s'arrêtera puis partira en ouverture jusqu'au fin de course ou pendant la tempo T.LAV.

Si une commande d'ouverture est donnée alors que les cellules sont occultées, l'ouverture sera impossible.

Si le switch **12 est sur ON**, l'entrée cellule 2 est active uniquement en fermeture et provoque la réouverture totale.

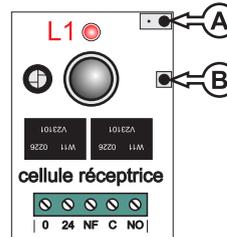
L'entrée BARRE PALPEUSE (COS) (bornes COM et 22), est active en **ouverture et en fermeture**.

Si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre alors que le portail est en mouvement, le moteur partira en sens inverse pendant 3 secondes puis s'arrêtera jusqu'au prochain ordre de commande.

RACCORDEMENT DES CELLULES DE SECURITE

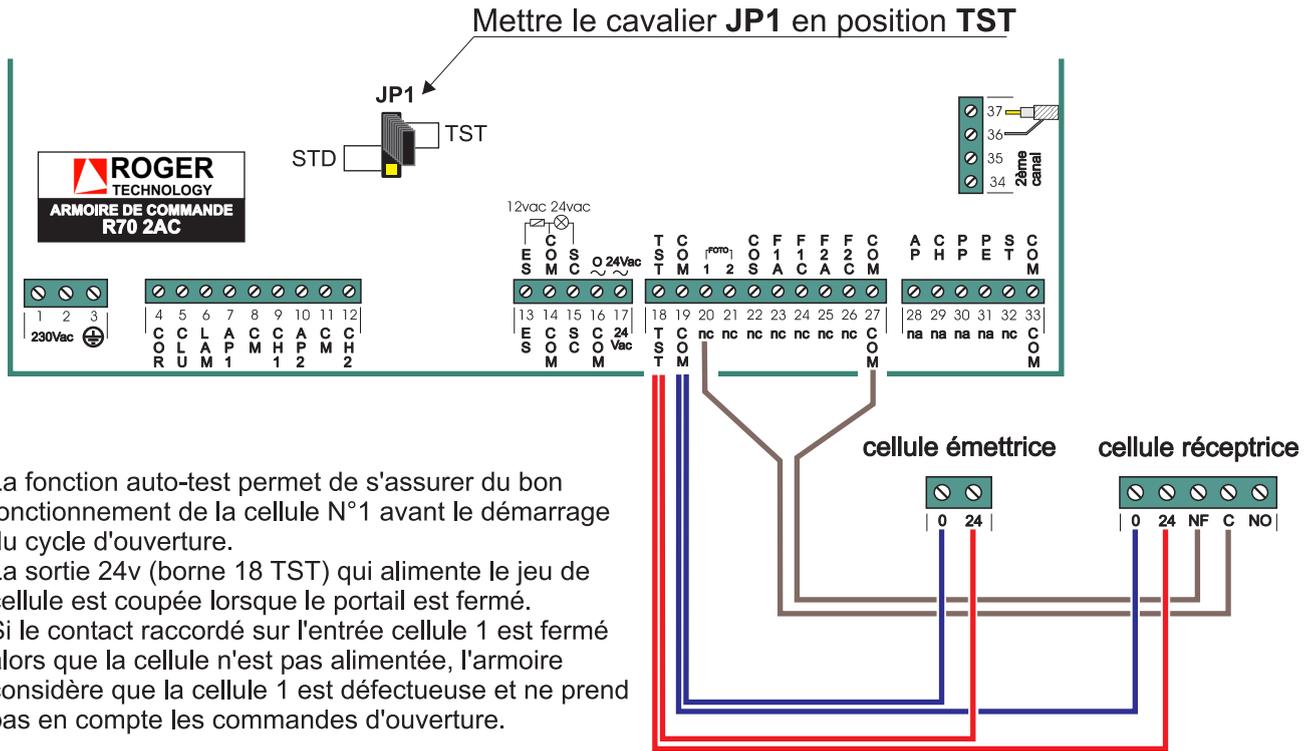


Alimentation:24V ac/dc
 Intensité absorbée:.....55 mA
 Portée.....15m
 température de Fnt.....-20 +55°C



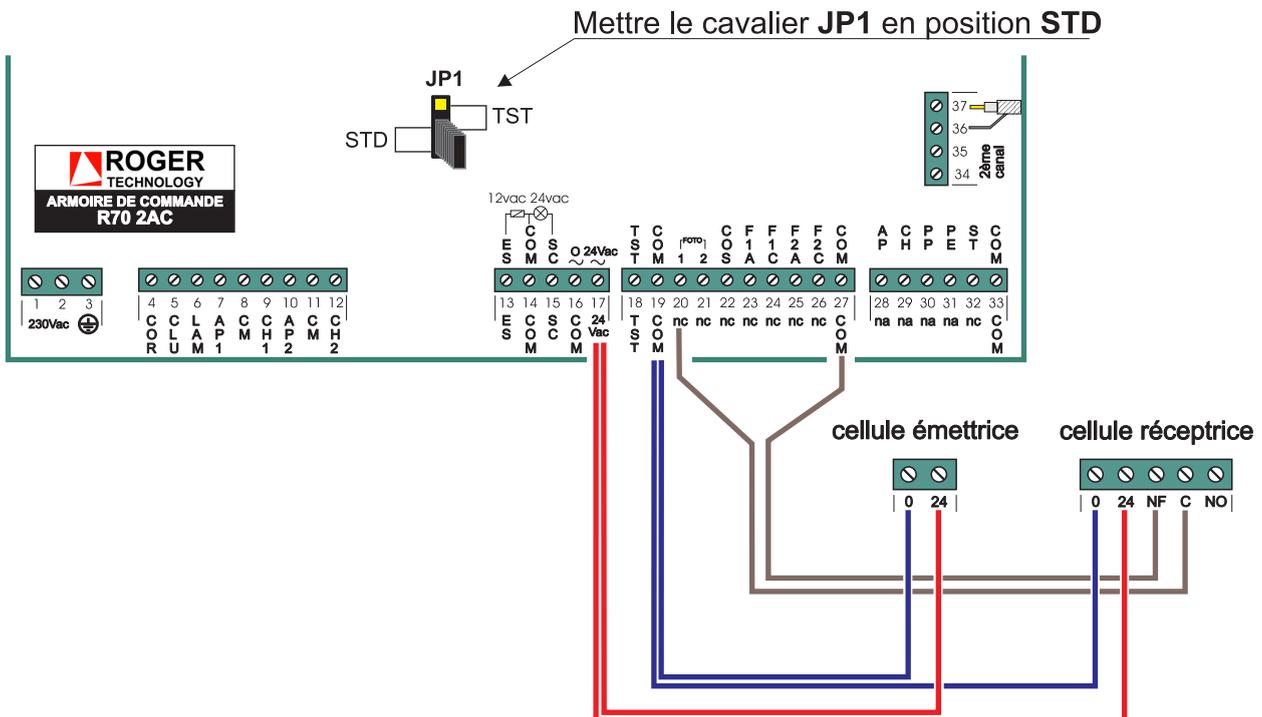
Aligner les deux cellules de manière à ce que la Led L1 s'allume et qu'une tension de 4 Vcc soit présente entre les points test A et B sur la cellule réceptrice.

Raccordement d'un jeu de cellule R90 avec fonction auto-test.



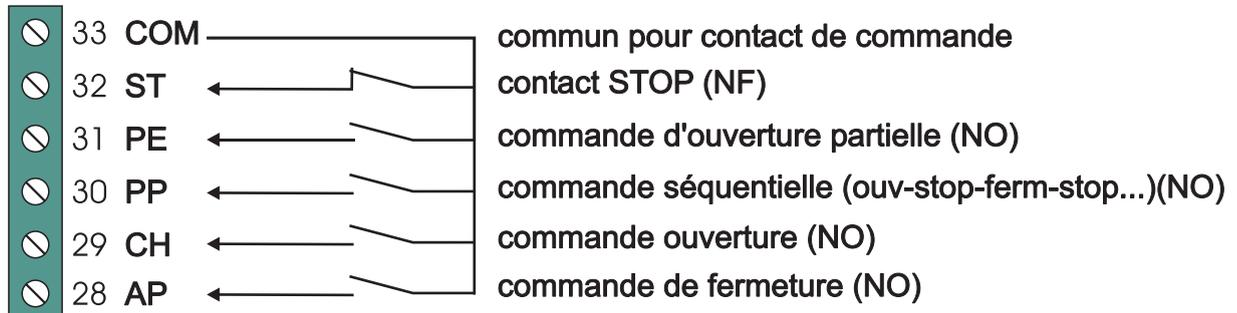
La fonction auto-test permet de s'assurer du bon fonctionnement de la cellule N°1 avant le démarrage du cycle d'ouverture.
 La sortie 24v (borne 18 TST) qui alimente le jeu de cellule est coupée lorsque le portail est fermé.
 Si le contact raccordé sur l'entrée cellule 1 est fermé alors que la cellule n'est pas alimentée, l'armoire considère que la cellule 1 est défectueuse et ne prend pas en compte les commandes d'ouverture.

Raccordement d'un jeu de cellule R90 sans fonction auto-test.



RACCORDEMENT DES ORGANES DE COMMANDE

Les contacts de commande doivent être en contact sec et de type Normalement Ouvert (NO)



L'entrée **OUVERTURE (AP)** (bornes COM-28), provoque l'ouverture du portail jusqu'à son fin de course. Une impulsion sur ces deux bornes lance le cycle d'ouverture. Si la fermeture automatique est activée (switch 1 sur ON) le portail se refermera après la temporisation réglable avec le potentiomètre **T.PAUSA**. Si le switch 8 est sur ON, cette entrée fonctionnera en "homme mort".

L'entrée **FERMETURE (CH)** (bornes COM-29), provoque la fermeture du portail jusqu'à son fin de course. Si le switch 8 est sur ON, cette entrée fonctionnera en "homme mort".

L'entrée **PAS à PAS (PP)** (bornes COM-30), provoque alternativement l'ouverture, l'arrêt, la fermeture, l'arrêt etc... La fermeture automatique est quand même active si le switch 1 est sur ON. Si le switch 7 est sur ON, cette entrée provoquera uniquement l'ouverture.

L'entrée **OUVERTURE PIETON (PE)** (bornes COM-31), est active uniquement portail fermé. Elle provoque l'ouverture du vantail N°2 pendant une temporisation réglable à l'aide du potentiomètre **A. PED**. La fermeture automatique suite à une ouverture piéton est active si le switch 1 est sur ON.

VISUALISATION DE L'ETAT DES ENTRÉES DE COMMANDE ET DE SÉCURITÉ.

L'armoire de commande R70 est équipée de 9 Leds vous permettant de visualiser l'état de toutes les entrées de commande ou de sécurité. **Si un contact est fermé, la Led correspondante s'allume.** Donc, portail à l'arrêt toutes les **leds de commande doivent être éteintes** et toutes les **Led de sécurité allumées.**



* **FOTO 1**  = Sécurité CELLULE 1 (bornes COM-21)

FOTO 2  = Sécurité CELLULE 2 (bornes COM-20)

COS  = Sécurité BARRE PALPEUSE (bornes COM-22)

F1A  = Fin de course ouverture du moteur 1 (bornes COM-23) éteinte quand le vantail N°1 est ouvert.

F1C  = Fin de course fermeture du moteur 1 (bornes COM-24) éteinte quand le vantail N°1 est fermé.

F2A  = Fin de course ouverture du moteur 2 (bornes COM-25) éteinte quand le vantail N°2 est ouvert.

F2C  = Fin de course fermeture du moteur 2 (bornes COM-26) éteinte quand le vantail N°2 est fermé.

AP  = Commande ouverture (bornes COM-28)

CH  = Commande fermeture (bornes COM-29)

PP  = Commande Pas à Pas (bornes COM-30)

PE  = Commande ouverture piéton (bornes COM-31)

* Si la fonction autotest des cellules est activée (VOIR PAGE 15), la cellule n'est pas alimentée quand le portail est fermé. Pour visualiser si la cellule 1 fonctionne correctement, déverrouiller le moteur et positionner le portail au milieu.

Tout raccordement doit se faire hors tension.

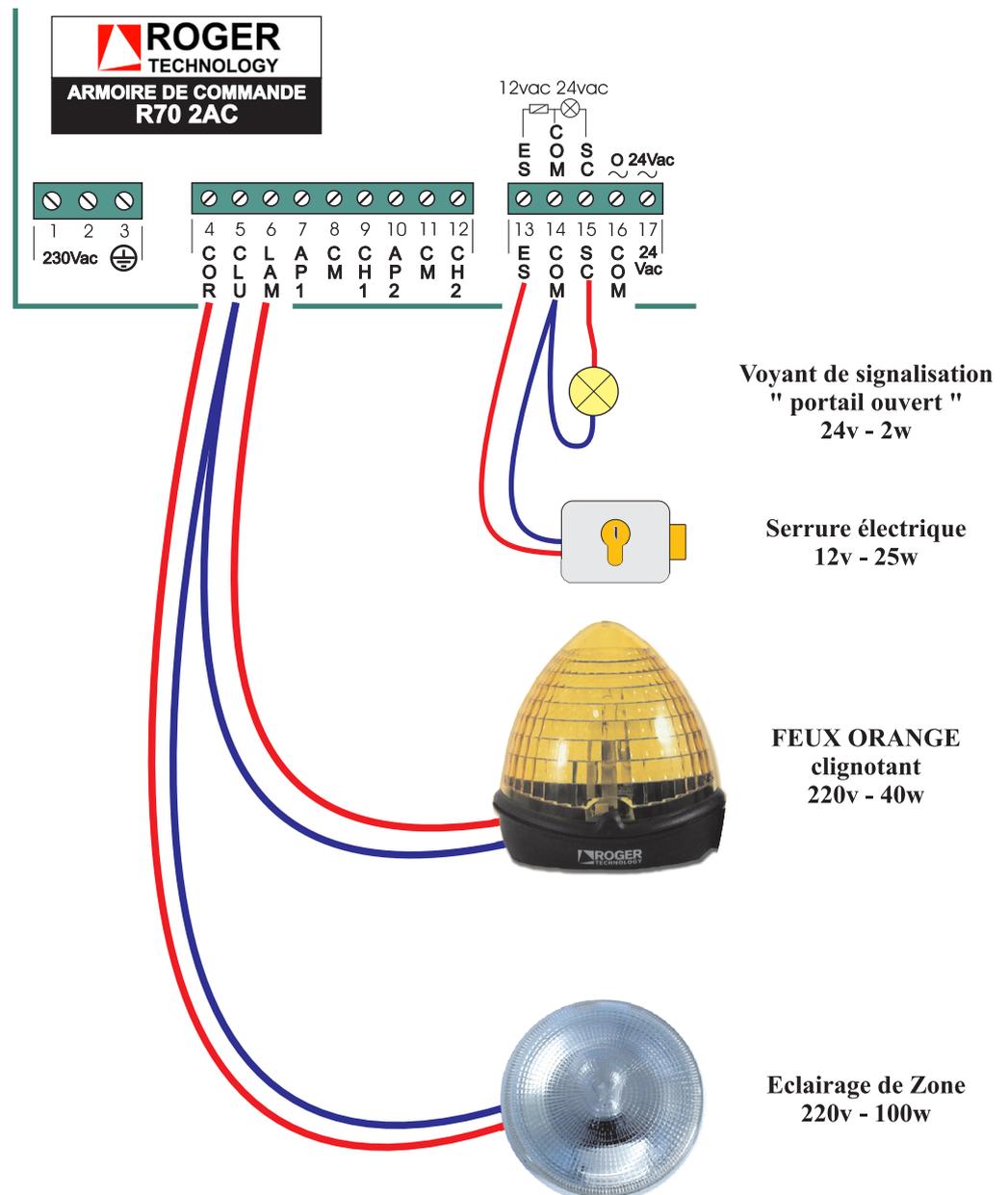
L'éclairage de zone et le feu orange sont allumés pendant le déplacement du portail.

Si le préavis est activé (switch 3 sur on) ils s'allumeront 4 secondes avant que le moteur démarre.

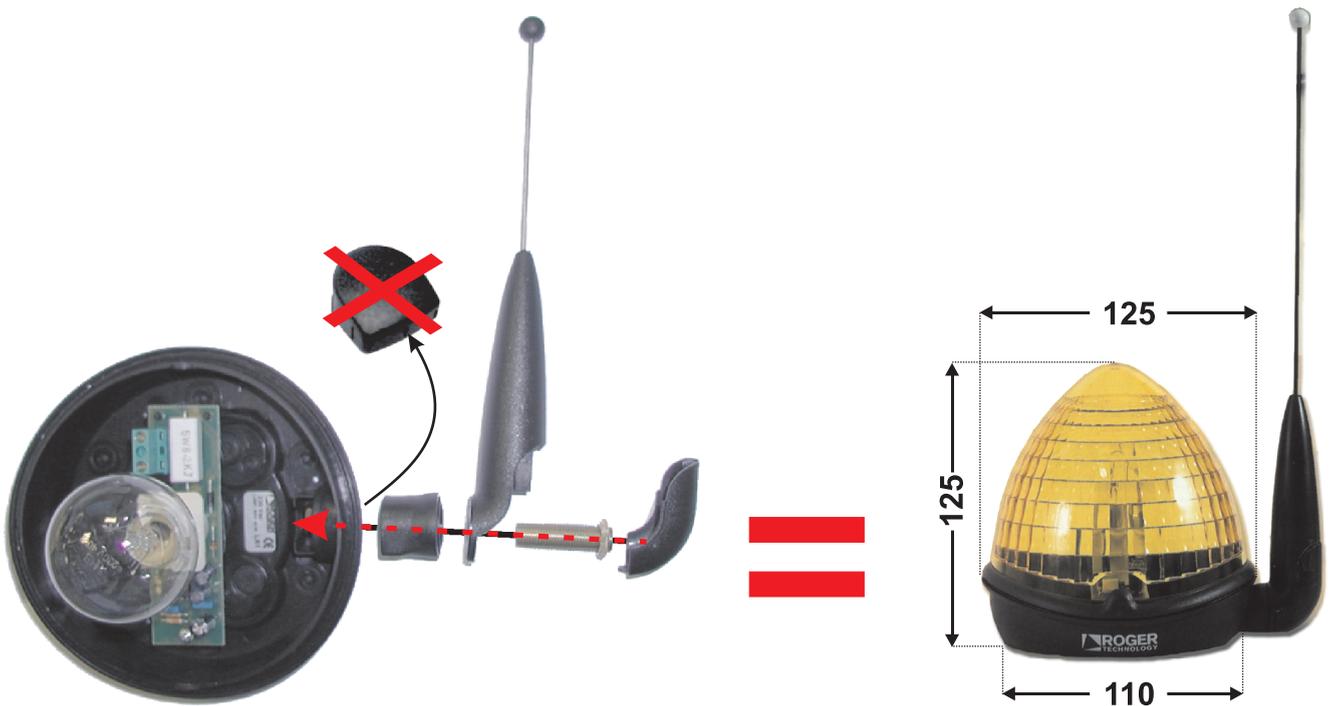
Si la temporisation de l'éclairage de zone est activé (switch 4 sur ON), l'éclairage de zone ne s'éteindra que 60 secondes après l'arrêt du portail (aussi bien après l'ouverture qu'après la fermeture).

La sortie voyant "portail ouvert" ne s'éteint que lorsque les 2 fins de course fermeture sont actionnés ou à la fin de la tempo T. LAV. en fermeture.

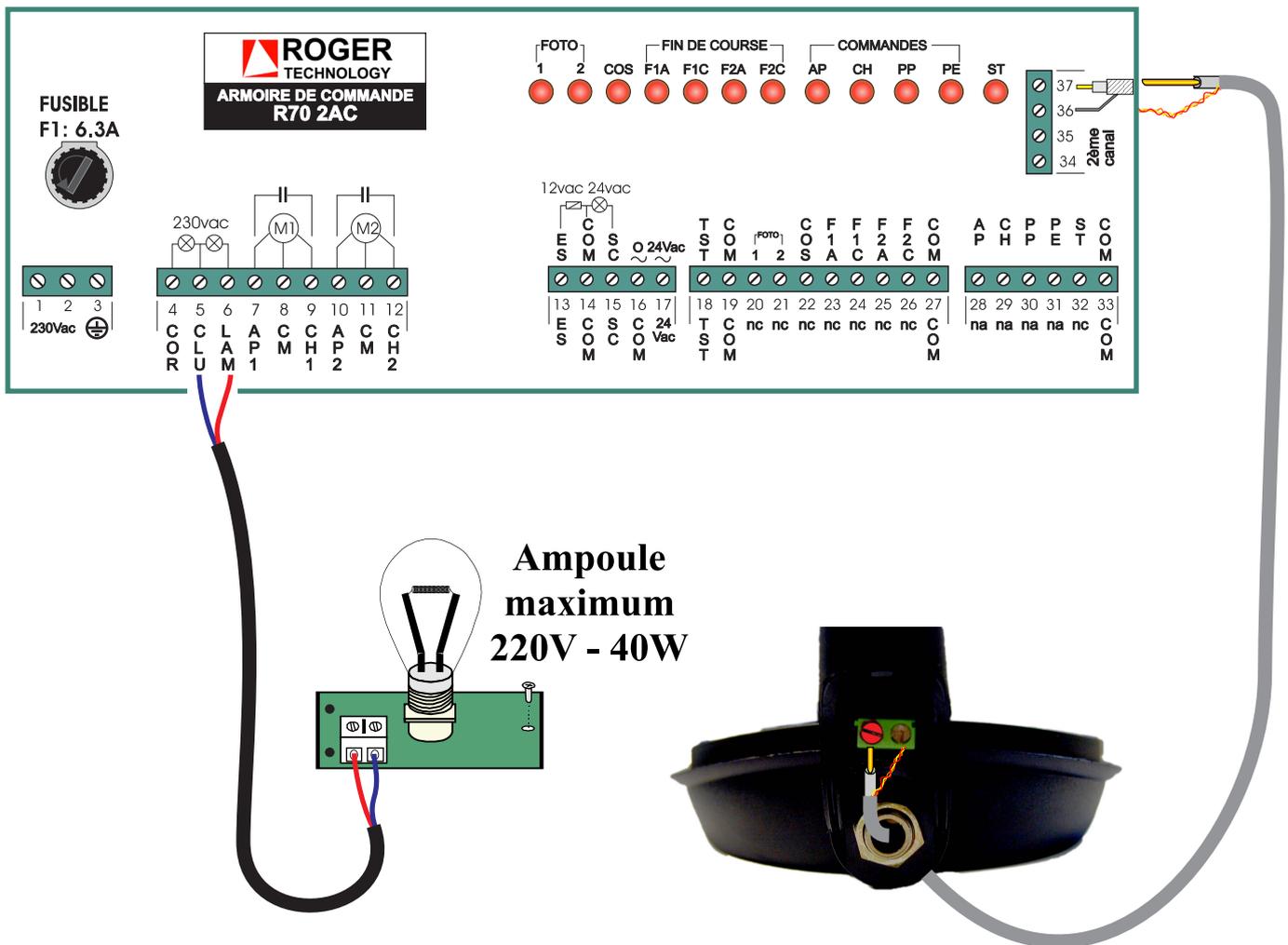
La sortie serrure électrique est alimentée 1 seconde avant l'ouverture et se coupe 2 secondes après le départ du vantail N°2.

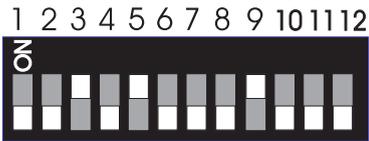


Montage de l'antenne sur le feu LR1



RACCORDEMENT FEU ET ANTENNE SUR R70 2AC



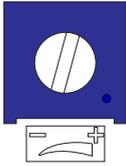
PARAMETRAGE DES SWITCH DE PROGRAMMATION

**LES MODIFICATIONS DE PROGRAMMATION
SONT PRISES EN COMPTE IMMÉDIATEMENT
! PAS BESOIN DE COUPER L'ALIMENTATION !**

- Switch N°1 ON = **Refermeture automatique**
Après s'être ouvert, le portail se refermera automatiquement après le temps réglé à l'aide du potentiomètre "T.PAUSA".
- Switch N°2 ON = **Fermeture à la mise sous tension**
Après une coupure de courant, le portail partira en fermeture jusqu'à son fin de course.
- Switch N°3 ON = **Préavis activé**
La sortie feu orange et éclairage de zone seront activées 4 secondes avant le départ du moteur.
- Switch N°4 ON = **Eclairage de zone temporisé**
L'éclairage de zone ne s'éteindra que 60 secondes après l'arrêt du portail.
- Switch N°5 ON = **Coup de bélier**
Portail fermé, une commande d'ouverture provoquera une fermeture pendant une seconde avant l'ouverture totale du portail; ceci dans le but de faciliter le déblocage d'une éventuelle serrure électrique. **CONSEIL: METTRE CE SWITCH SUR OFF**
- Switch N°6 ON = **Multiplieur du temps de travail**
Le temps de travail est paramétrable de 4 à 120 secondes à l'aide du potentiomètre "T.LAV".
- Switch N°7 ON = **Commande Pas à Pas**
Si le switch N°7 est sur ON la commande pas à pas (bornes COM-30) et le récepteur embrochable provoque uniquement l'ouverture.
- Switch N°8 ON = **Fonction "homme mort"**
Si le switch N°8 est sur ON les commandes d'ouverture et de fermeture fonctionneront en pression maintenue. (les sécurités restent quand même actives). Les commandes "pas à pas" et "piéton" seront inhibées.
- Switch N°9 ON = **Fonction refermeture après passage devant cellule**
Après que le portail se soit totalement ouvert, si il y a un passage devant la cellule N°1 la temporisation avant fermeture est annulée et le portail se refermera 6 secondes après que la cellule ait été libérée.
- Switch N°10 ON = **Cellule inactive avant ouverture**
Si le switch 10 est sur ON la cellule est active uniquement en fermeture.
- Switch N°11 ON = **Arrêt sur cellule 1 en fermeture**
Pendant la fermeture, si la cellule 1 est occultée, le portail s'arrête. Une fois que la cellule 1 est libérée le portail partira en ouverture jusqu'à son fin de course. La cellule 1 est inactive en ouverture.
- Switch N°12 OFF = **L'entrée cellule 2 est active en fermeture et avant l'ouverture.**
Dans ce cas si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre pendant la fermeture, le portail s'arrêtera puis partira en ouverture jusqu'au fin de course ou pendant la tempo T.LAV. Si une commande d'ouverture est donnée alors que les cellules sont occultées, l'ouverture sera impossible.
- Switch N°12 ON = **L'entrée cellule 2 est active uniquement en fermeture** et provoque la réouverture totale.

REGLAGE DES POTENTIOMETRES

T.LAV.



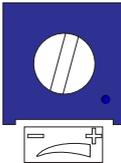
Potentiomètre T.LAV. (temps de travail)

Réglable de 2 à 60 secondes si le switch N°6 est sur "OFF"

Réglable de 4 à 120 secondes si le switch N°6 est sur "ON"

Si au bout du temps de travail, les vantaux ne sont toujours pas arrivés sur leur fins de course l'armoire stoppe les moteurs de la même manière que si les fins de course avaient été actionnés.

RIT.2°M

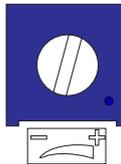


Potentiomètre RIT.2°M (décalage des vantaux à la fermeture)

Réglable de 0 à 20 secondes, cette temporisation permet de régler le décalage en fermeture entre le départ du moteur N°1 et celui du moteur 2.

(Raccorder le moteur du vantail possédant la battue sur la sortie moteur 2.)

T.PAUSA

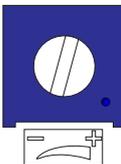


Potentiomètre T.PAUSA (temps de pause avant fermeture)

Actif uniquement en mode automatique (switch 1= "ON")

Réglable de 0 à 90 secondes.

A.PED.



Potentiomètre A.PED. (temps de fonctionnement de l'ouverture piéton)

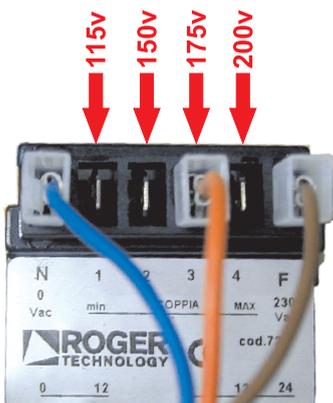
Réglable de 0 à 60 secondes.

RAPPEL: l'ouverture piéton est active uniquement portail fermé.

REGLAGE DE LA PUISSANCE MOTEUR



**ATTENTION: BORNES SOUS TENSION AU REPOS
COUPER IMPÉRATIVEMENT L'ALIMENTATION
AVANT DE PROCÉDER AU RÉGLAGE**



Le réglage de la puissance des moteurs se fait directement sur l'auto-transformateur.

4 différentes tensions sont disponibles. (115, 150, 175 et 200V)

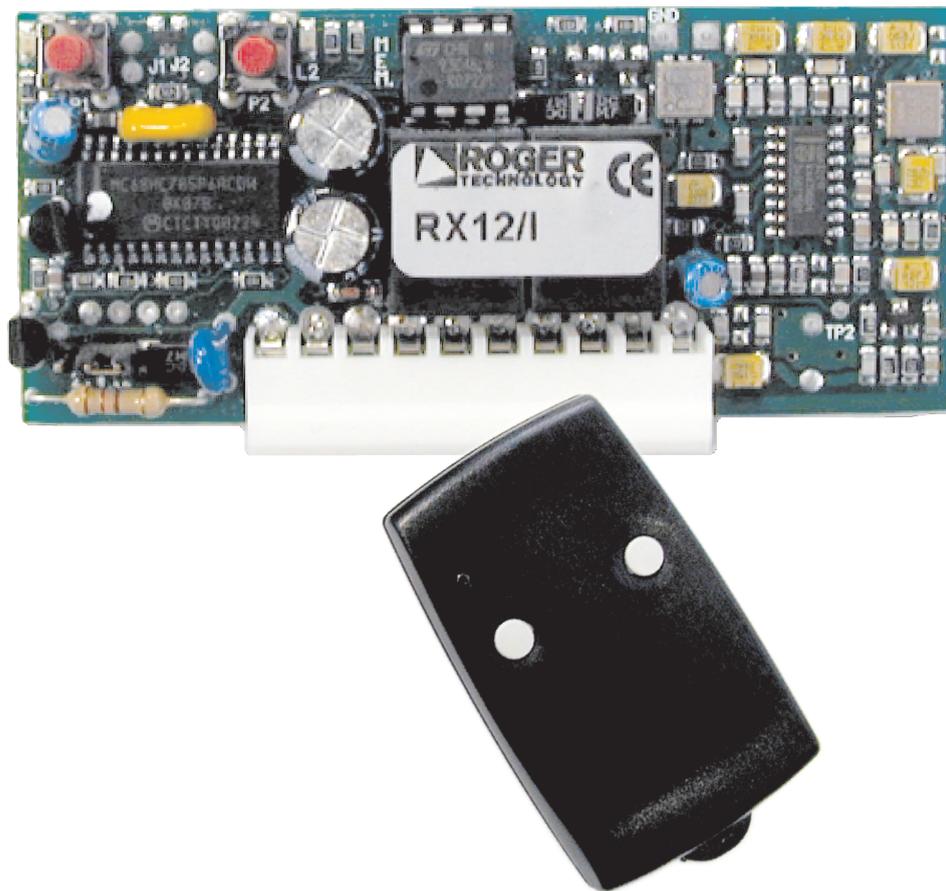
Placer le fil rouge sur le plot N°1, 2, 3 ou 4 suivant la puissance désirée.

La position N°1 correspond à la valeur la plus faible.

L'armoire R70 2AC est livrée avec le fil rouge raccordé sur la position N°3.

Peu importe la tension choisie, au démarrage des moteurs, les 2 premières secondes se font à pleine puissance.

(Si un décalage des vantaux est paramétré avec le potentiomètre RIT.2°M, le moteur N° 1 sera alimenté en pleine puissance pendant 2 secondes à son départ en fermeture et sera également alimenté en pleine puissance pendant 2 secondes au départ du 2ème moteur).



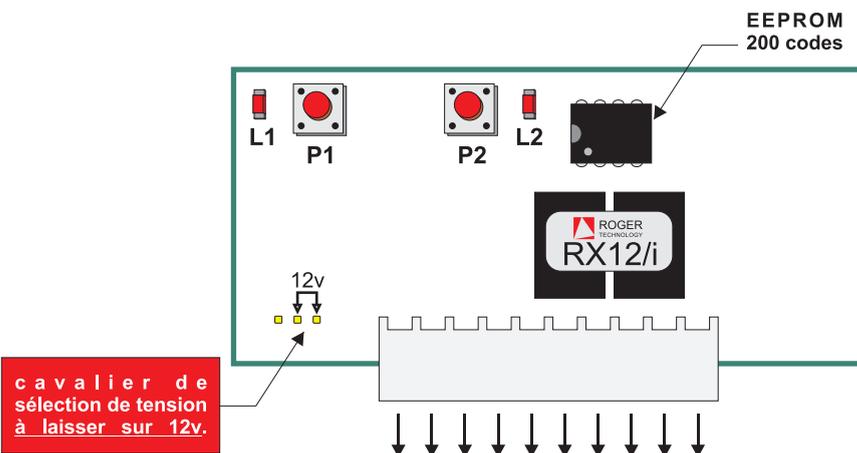
A

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fréquence de travail:	433,92 MHz
Pouvoir de coupure des relais :	0,5A - 24V
Température de fonctionnement :	-10°C / +55°C
Nombre de relais:	2
Dimensions :	83 x 39 x 18 mm
Capacité de la mémoire:	200 codes

B

SCHÉMA DU RÉCEPTEUR RX12/i



P1 = bouton de programmation du relais 1 (commande PAS à PAS)

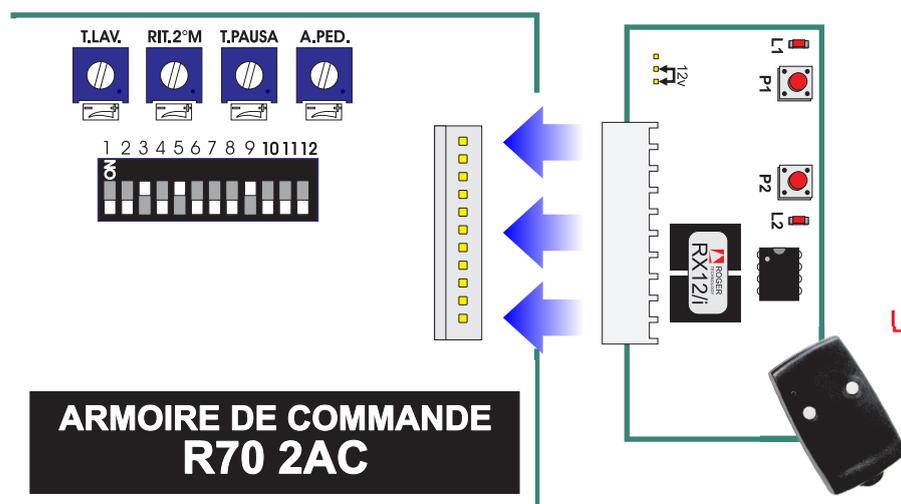
L1 = voyant de programmation du relais 1.

P2 = bouton de programmation du relais 2 (sortie sur borne 21 et 22)

L2 = voyant de programmation du relais 2.

C

BROCHAGE RECEPTEUR RX12/i



Embrocher le récepteur RX12/i sur l'armoire de commande R70 de manière à ce que les boutons P1 et P2 soient placés vers le haut du coffret.

ATTENTION:
LE BROCHAGE OU DEBROCHAGE
DU RECEPTEUR DOIT SE FAIRE
HORS TENSION.

D

PROGRAMMATION DES EMETTEURS

- Appuyer une fois sur le bouton P1 pour programmer le relais 1 (commande pas à pas) ou sur le bouton P2 pour piloter le contact n°2 (borne 21 - 22).
- Le voyant correspondant (L1 ou L2) va clignoter 3 fois. Pendant ces 3 clignotements appuyer sur la touche de l'émetteur que l'on souhaite programmer.
- Le voyant va rester allumé une seconde puis va clignoter de nouveau 3 fois. Appuyer sur une autre touche d'un émetteur à programmer ou attendre la fin des 3 clignotements.
- Une fois les 3 clignotements terminés, le voyant reste éteint; la programmation est terminée.

NOTA: Au moment de la mémorisation, si 3 clignotements très rapide = émetteur déjà programmé.

E

EFFACEMENT D'UN CODE

- Pour effacer un émetteur, maintenir pendant au moins 10 secondes le bouton P1 ou P2 suivant la fonction que l'on souhaite effacer. (la led correspondante doit rester allumée pendant tout ce temps).
- Relâcher le bouton.
- La Led se met clignoter.
- Appuyer sur le bouton de l'émetteur que l'on souhaite effacer, la led reste allumée pendant 2 seconde puis s'éteint.
- L'émetteur est effacé.

F

VIDER LA MÉMOIRE

- Pour effacer la totalité des émetteurs en mémoire, couper l'alimentation du récepteur,
- Maintenir les 2 boutons P1 et P2 enfoncés,
- Remettre l'alimentation du récepteur,
- Les 2 led L1 et L2 s'allument, puis s'éteignent,
- Relâcher les 2 boutons.
- Tous les émetteurs sont effacés.

NOTA: Les émetteurs TX12 et TX14 ont tous un code qui leur est propre, il est donc nécessaire de programmer tous les émetteurs dans le récepteur.

Cependant, afin d'éviter le déplacement d'un technicien pour reprogrammer un émetteur supplémentaire il est possible de copier la touche d'un émetteur TX12 ou TX14 déjà en mémoire sur un émetteur TX12/R ou TX14/R. Pour cela se référer à la notice des émetteurs TX12/R ou TX14/R.

Votre distributeur:**Ets BUISSON**2 Place de la Gare
74150 Rumilly
Tel : 04 50 60 52 61 Fax : 04 50 23 01 57
www.ets-buisson.com info@ets-buisson.com

Dans les présentes conditions générales de garantie (« C.G.G ») LA SOCIÉTÉ désigne la société distribuant les produits ROGER TECHNOLOGY, et LES PRODUITS désignent tous les articles vendus par cette société.

En aucun cas vous ne devez intervenir sur des pièces pour réparation. Seule la société distribuant les produits **ROGER TECHNOLOGY** est habilitée à la réalisation de ces opérations.

Pour tout retour de pièce, le service technique doit donner son aval. Il vous communique un numéro SAV ainsi que la marche à suivre.

En l'absence de ce numéro le produit ne sera pas traité.

Votre Kit **ROGER TECHNOLOGY** à été élaboré avec les plus grands soins afin de vous donner entière satisfaction. Ce matériel est garanti, pièces et main d'œuvre 12 mois à partir de la date d'achat, à l'exclusion des piles, des déplacements et interventions sur sites qui ne sont pas couvertes par la garantie. Pendant cette période de garantie le matériel sera, selon le choix de la société, soit réparé soit purement remplacé.

La présente garantie ne joue pas :

- Si les instructions d'installation, d'utilisation ou d'entretien ne sont pas respectées.
- En cas de branchement sur une source de courant non appropriée.
- Si les dommages résultent d'un choc, d'un incendie, d'une inondation, d'un orage ou d'un évènement de force majeure.
- Si les dommages résultent d'une usure normale de l'appareil, d'un mauvais entretien ou d'un accident provoqué par une mauvaise utilisation.
- En cas d'installation à usage collectif, commercial, ou locaux industriels.
- En cas de cession de l'appareil à une tierce personne.
- En cas de réparations ou modifications effectuées sans accord écrit de notre part et/ou si l'appareil a été réparé avec des pièces non fournies par notre société (ou par un réparateur non agréé par nos soins).

La garantie n'inclut ni les frais de main-d'œuvre (pour des réparations effectuées sur place), ni le port aller retour, ni aucun autre frais annexe.

1. GARANTIE - ÉTENDUE

- 1.1** LES PRODUITS sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 12 mois à dater de la livraison. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir effet de prolonger la durée de celle-ci.
- 1.2** Dans tous les cas, l'acheteur devra laisser à LA SOCIÉTÉ toute facilité pour inspecter les PRODUITS avant qu'aucune transformation ou utilisation ne soit effectuée et ce quel que soit l'endroit où se trouvent les PRODUITS.
- 1.3** En cas de réclamation reconnue fondée et recevable par LA SOCIÉTÉ, l'acheteur ne pourra prétendre qu'à la réparation dans les ateliers de LA SOCIÉTÉ de la pièce défectueuse ou au remplacement de celle-ci, à l'exclusion de toute autre indemnité, de quelque nature que ce soit, notamment pour dommages directs ou indirects ou pour manque à gagner. En tout état de cause, les frais de transport aller et retour seront à la charge de l'acheteur.

2. GARANTIE - EXCLUSION

L'utilisation des PRODUITS non conformément aux instructions de LA SOCIÉTÉ et dont les conditions d'emploi échappent à son contrôle ne peuvent donner lieu à garantie. La garantie ne s'applique pas aux remplacements ou réparations qui résultent de l'usure normale des PRODUITS, de la détérioration ou d'accidents provenant de négligence, de défaut d'entretien et de surveillance, de mauvaises conditions de stockage, d'installation non conforme, d'inobservation des consignes d'entretien et de mise en service de LA SOCIÉTÉ.

3. RÉPARATION

La réparation des PRODUITS, en dehors de l'application de garantie mentionnée à l'article 1, fera l'objet d'un devis envoyé par LA SOCIÉTÉ. En tout état de cause, les frais de main-d'œuvre et de transport aller et retour restent dans tous les cas à la charge de l'acheteur.

4. LITIGES

- 4.1** Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, les tribunaux situés dans le ressort du siège de LA SOCIÉTÉ, à moins que LA SOCIÉTÉ ne préfère saisir toute autre juridiction compétente
- 4.2** Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et modalités de paiement.

Conditions établies au 28 mars 2000.